

RAPPORT D'ACTIVITÉS
APPROUVÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020 à AIX-EN-PROVENCE

SOMMAIRE

1) <i>Vie statutaire et relations partenariales</i>	4
2) <i>Coordination régionale du mouvement associatif familial</i>	12
3) <i>Représentations</i>	17
4) <i>Rapport d'orientation et projets 2020</i>	28

PREAMBULE :

Constitué par le réseau des UDAF des Alpes de Haute Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches du Rhône et du Var, l'URAF PACA a pour missions de représenter les familles dans les instances régionales et de donner avis aux pouvoirs publics sur les sujets familiaux.

L'engagement et l'implication des UDAF est essentiel pour permettre à l'URAF de mener ses actions.

Les liens avec les UDAF sont définis à travers une convention triennale qui définit leurs engagements réciproques dans le respect des dispositions de l'article L 211-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles. Cette convention avait été renouvelée en 2019 pour 3 ans.

1) Vie statutaire et relations partenariales

1. Bureaux et Conseils d'Administration

Conformément à nos statuts, nous avons procédé lors du Conseil d'Administration du 07 juin 2019 au renouvellement du Bureau de l'URAF pour deux ans.

Cependant, au cours du 2ème semestre, la présidence de l'UDAF 06 et l'UDAF 83 a changé, entraînant de fait une nouvelle composition du CA. Nous avons accueilli M. LAPORTE en remplacement de M. GRECO pour le 06 et M. LEFEBVRE en remplacement de Mme GARIEL. M. LEFEBVRE et M. LAPORTE ont intégré le bureau.

Par ailleurs, M. LECARPENTIER, administrateur de l'UDAF 04, démissionnaire, a été remplacé par M. ELKHALFI au Conseil d'Administration.

Bureau du le 07/06/2019

Fonction	Prénom -Nom	UDAF	CP	Ville
Présidente	Mylène ARMANDO	Hautes Alpes	05000	GAP
Treasorier	Claude ROLLANDIN	Var	83160	TOULON
Secrétaire Général	Albert BETTINI	Bouches du Rhône	13013	MARSEILLE
Vice-Présidente	Aude Lantenois- FARKAS	Var Bouches du Rhône	13013	MARSEILLE
Membre du Bureau	Jean-Claude GRECO	Alpes Maritimes	06730	NICE
Membre du Bureau	Alain FERETTI	Alpes de Haute Provence	84240	DIGNE LES BAINS
Membre du Bureau	Jean-Maurice AIRAUDO	Bouches du Rhône	13013	MARSEILLE

Bureau au 31/12/2019

Fonction	Prénom -Nom	UDAF	CP	Ville
Présidente	Mylène ARMANDO	Hautes Alpes	05000	GAP
Trésorier	Claude ROLLANDIN	Var	83160	LA GARDE
Secrétaire Général	Albert BETTINI	Bouches du Rhône	13006	MARSEILLE
Vice-Présidente	Aude LANTENOIS- FARKAS	Bouches -du-Rhône	13013	MARSEILLE
Membre du Bureau	Dominique LAPORTE	Alpes Maritimes	06730	NICE
Membre du Bureau	Alain FERETTI	Alpes de Haute Provence	84240	DIGNE LES BAINS
Membre du Bureau	Jean- Maurice AIRAUDO	Bouches du Rhône	13013	MARSEILLE
Membre du Bureau	Régis LEFEBVRE	Var	83000	LAGARDE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION URAF 2019				
UDAF	Fonction URAF	Prénom -Nom	CP	Ville
UDAF 04				
	Bureau- Membre	Alain FERETTI	84240	DIGNE LES BAINS
	Administrateur	Fabienne MAILLARDET	04000	DIGNE LES BAINS
	Administrateur	Mohammed ELKHALFI	04160	DIGNE LES BAINS
UDAF 05				
	Bureau-Présidente	Mylène ARMANDO	05000	GAP
	Administrateur	Alain RODIER	05000	GAP
	Administrateur	Joséphine ORSINI	05000	GAP
UDAF 06				
	Bureau-Membre	Dominique LAPORTE	06000	NICE
	Administrateur	Gérald VAUDEY	06320	NICE
	Administrateur	Michèle OLIVIERI	06600	NICE
UDAF 13				
	Bureau-Membre	Jean- Maurice AIRAUDO	13000	MARSEILLE
	Bureau-Membre	Albert BETTINI	13006	MARSEILLE
	Vice Présidente	Aude LANTENOIS-FARKAS	13000	MARSEILLE
UDAF 83				
	Bureau-Membre	Régis LEFEBVRE	83000	TOULON
	Bureau- Trésorier	Claude ROLLANDIN	83160	LA VALETTE du Var
	Administrateur	François DEBATS	83390	PIERREFEU

A. Vie statutaire

Bureaux :

- **15/02/2019** : préparation la nouvelle convention URAF/UDAF 2019-2021. Actions/Projet associatif URAF - Projet observatoire régional « Conciliation Vie familiale/vie professionnelle »
- **06/09/2019** : échanges sur les champs possibles de mutualisation entre UDAF.

Conseils d'Administration :

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois à Aix en Provence

- **29/03 /2019**: Principaux points à l'ordre du jour : Présentation du rapport financier (remis sur table) - Convention pluriannuelle URAF/UDAF - Observatoire régional « conciliation vie familiale/vie professionnelle » (projet) - HANDITOIT signature de la Charte régionale d'engagement en faveur du logement adapté et participation - Préparation de l'assemblée générale - Représentation URAASS- Autres comptes rendus : stratégie communication UNAF, groupe Adhésifs, Grand Débat organisé par le Mouvement Associatif
- **07/06/2019** : Renouvellement du Conseil d'Administration et réélection du Bureau – Election de Mme LANTENOIS FARKAS au poste de Vice- Présidente. Convention URAF/UDAF – Observatoire - Point sur les réunions régionales sur la lutte contre la pauvreté
- **18/10/2019** : cette réunion a permis d'aborder principalement le PLFSS 2020 ; de faire le point sur l'Observatoire Conciliation vie familiale- vie professionnelle ainsi que sur les formations et les représentations, l'assurance bénévoles et une formation web pour Mme KIOUS, les axes de travail URAF/UDAF et la Rencontre avec Madame Joëlle CHENET, Haut-commissaire à la lutte contre la pauvreté en PACA
- **16/12/2019** : les principaux sujets abordés lors de ce Conseil étaient : Présentation du budget prévisionnel 2020 ; représentation CCAS : échange de pratiques ; Rencontre a Compte- rendu réunion du Conseil des Régions du 29/11/19 avec Mme Joëlle CHENET, Haut-Commissaire à la Lutte contre la Pauvreté ; Journée régionale 2020 ; Programme formations 2020 et les représentations à pourvoir ainsi que l'état d'avancement de l'observatoire

Assemblée Générale Ordinaire :

L'assemblée Générale de l'URAF a eu lieu le **07/06/2019**. Les administrateurs, les Directeurs d'UDAF et les représentants URAF étaient invités à participer et l'ordre du jour était le suivant : **présentation et approbation du rapport d'activité 2018 ; Présentation et approbation du rapport financier 2018, Présentation et approbation du rapport d'orientation ; Présentation des grands axes de travail de l'ADMR par M. ORSINI, Président du comité régional de l'ADMR et de M. LISSY, membre national de l'ADMR ;**

B. Relations avec l'UNAF

Mme ARMANDO a participé à plusieurs réunions des Instances de l'UNAF.

- **Conseil des Régions** : L'instance du conseil des Régions permet d'avoir une meilleure connaissance de ce réseau et des actions menées.

En 2019, le Conseil des Régions s'est réuni deux fois :

- **Le 22/03/2019, l'ordre du jour était le suivant :**

Débat sur trois sujets régionaux d'actualité : les conférences régionales du plan de lutte contre la grande pauvreté le fonctionnement et le renouvellement des délégations régionales de France Asso Santé ainsi que les informations sur les travaux réalisés par les CESER auxquels participent les représentants familiaux.

- **Le vendredi 29/11/19**, le Conseil des Régions ne s'est tenu qu'en présence des présidents d'URAF et de certains administrateurs de l'UNAF. Son objet a consisté exclusivement à préparer les prochaines réunions régionales, support aux rencontres sur la construction du rapport moral et d'orientation. Les travaux de ces différentes étapes seront présentés l'AG de l'UNAF en 2020.

Les points abordés :

- Les grands axes proposés à ce stade dans le RMO,
- La définition du rôle des URAF dans cette dynamique de renforcement du Réseau,
- La méthode à définir pour organiser la concertation avec les UDAF.

➤ **Journée des présidents et directeurs d'UDAF et d'URAF, 23 et 24 mars 2019, à Annecy**

Ces deux journées avaient pour thème : la mobilisation de l'ensemble du réseau UNAF UDAF URAF pendant le grand débat national avec un focus sur les demandes des familles :

- La mise en place d'une fiscalité plus juste, progressive et transparente
- L'aspiration à une vie décente sans peur du lendemain
- Un emploi conciliable avec la vie de famille
- Un meilleur accès aux services publics

Les évolutions nécessaires pour notre réseau :

- Mieux intégrer l'expression des bénéficiaires des services
- Mieux relayer la parole des familles
- Rassembler davantage d'associations
- Développer notre offre de service aux familles et diversifier les financements

Une dynamique de réseau avec :

- Des supports mutualisés pour une utilisation par tous
- Une tête de réseau plus forte
- Un renforcement du travail en région via les URAF
- Une stratégie de communication commune

Les projets et les actions dans le domaine de l'enfance et de la parentalité

Un des temps forts a été la présentation et le vote favorable du projet du nouveau logo UNAF/UDAF/URAF.

C. Stratégie de communication commune UNAF-UDAF –URAF

L'année 2018 avait été marquée par la volonté de l'UNAF de développer la notoriété du réseau UNAF, UDAF, URAF et renforcer l'identité commune de notre institution, en lien avec les mouvements et les associations familiales adhérentes.

L'UNAF avait donc proposé de contribuer à la structuration et au renouvellement de la communication de l'UNAF et de son réseau **en désignant un participant par région au groupe de travail UNAF-UDAF-URAF qui a été émis en place dès le début octobre.**

Pour cela, un groupe de travail avait été constitué avec pour objectifs de : partager avec le réseau UNAF-UDAF-URAF les orientations stratégiques communes de communication, mettre en cohérence, faire converger et outiller la communication des UDAF et des URAF.

En 2019, l'UNAF a souhaité élargir le groupe de travail : chaque URAF devait proposer **3 personnes** (Président, Directeur ou Chargé de communication) pour travailler sur ce chantier. Pour notre région, Rachel BERTRAND (UDAF 05), Karen BARTAUD (UDAF 83) et Mathieu NORE (UDAF 06) ont souhaité participer à ce groupe dont les thèmes étaient :

- Faire valider la stratégie de communication type pour les UDAF,
- Consulter le réseau UNAF-UDAF-URAF sur les propositions d'identité graphique,
- Définir le kit d'outils de communication qui sera proposé aux unions le 23 mars,
- Consulter sur l'architecture web et réseaux sociaux de l'UNAF,
- Tester les outils institutionnels de l'UNAF.

Les résultats du travail ont mené à l'élaboration du projet de la **Stratégie de communication commune du réseau Unaf- Udaf- Uraf.**

Ce document-cadre, dont les principaux éléments ont été présentés à Annecy, a **été validé par l'Assemblée générale de l'Unaf de juin 2019.**

Une formule d'achat groupé a été négociée auprès de l'agence Hawaï communication.

L'URAF PACA s'est quant à elle dotée, dans un premier temps, de deux kakémonos et d'une bannière pour le site Internet.

Nous avons également intégré la nouvelle charte graphique et le nouveau logo sur nos documents, signatures et réseaux sociaux.

➤ Assemblée Générale UNAF 2019

La présidente de l'URAF a participé à l'Assemblée Générale de l'UNAF qui a eu lieu les 22 et 23 juin 2019.

D. Relation avec l'ARS

Le conseil d'administration a jugé important de rencontrer Monsieur DE MESTER, Directeur Général de l'ARS-PACA pour lui présenter le réseau et lui faire part de notre engagement dans le domaine de la santé Mme GARIEL, Mme ARMANDO et Mme CAILLOL, responsable_ du dispositif «Familles Gouvernantes », à l'UDAF 13.

Le rendez-vous a eu lieu le 9 septembre en présence de M. HURET, responsable du département parcours, territoire et démocratie en santé et en charge du plan régional de santé. Après la présentation du réseau et de l'URAF PACA, des missions et des champs d'intervention de chacun, il a été question de nos représentations santé. Il nous a semblé important de bien mettre en avant notre approche globale de la santé du fait de nos missions et de notre volonté de participer activement à la mise en place de la loi santé.

Enfin, comme nous l'avions indiqué lors de la prise de rendez-vous, Mme CAILLOL a présenté "famille gouvernante". Nous avons pu souligner la difficulté pour les UDAF de mettre en place ou de déployer ce dispositif compte tenu d'un financement aléatoire. C'est un dispositif qui pourrait être considéré comme de l'habitat inclusif. En ce qui concerne le financement, ils partagent notre demande d'uniformisation.

M. DE MESTER a souligné son intérêt et nous a indiqué quelques pistes de partenariat.

Il nous a conseillé de nous rapprocher des délégations départementales. De plus, ils pensent qu'il serait important de nous intégrer dans les schémas départementaux de santé mentale qui ont été mis en place et qui ont jusqu'à juin 2020 pour émettre des fiches actions.

L'écoute et les échanges ont été satisfaisants.

E. Relation avec l'Observatoire Régional de Santé

A la demande de l'Agence Régionale de Santé, l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur réalisait une étude dont l'objectif général est d'aider les acteurs de santé publique à identifier les forces et fragilités de leur territoire.

Ce projet repose sur le calcul de scores basés sur des indicateurs de santé. Afin d'être le plus objectif possible dans l'utilisation des critères pour mener cette étude, l'ORS a souhaité organiser une réunion de concertation avec une dizaine d'acteurs et experts de santé publique de la région. Basée sur une méthode participative, cette réunion de concertation a permis de recueillir l'avis sur la pondération qui semblait la plus appropriée pour le calcul de tels scores.

La présence de l'URAF tant que représentant des familles a été souhaitée afin d'apporter un apport différent et complémentaire.

F. Relation avec le FSPMA

Dans le cadre du grand débat, le FSPMA a réuni les associations adhérentes afin qu'elles participent à la rencontre avec M. Attal, secrétaire d'État en charge des associations sur la thématique : «Associations, une réponse aux crises actuelles ». Il s'agissait de souligner l'utilité sociale et économique des associations et de mettre l'accent sur leurs réussites et leurs difficultés sur les territoires.

L'URAF a été invitée pour porter la spécificité des associations familiales. Nous avons pris la parole pour souligner l'isolement de certaines familles dans les territoires tant urbains que ruraux, les actions des associations familiales pour maintenir le lien social mais aussi l'intérêt d'une politique familiale forte pour soutenir les familles et renforcer leur confiance en l'avenir.

2) Coordination régionale du mouvement associatif familial

L'objectif des UDAF et de l'URAF est de faciliter une réflexion et des coopérations débouchant sur des actions communes.

A. Journée régionale 2018 « Biodiversité : l'engagement écocitoyen des familles » : suite

Nous avons organisé le 4 octobre 2018 au CREPS d'Aix une journée régionale sur le thème de la biodiversité. Cet événement a été l'occasion de faire connaître le mouvement familial dans le domaine de l'éducation à la biodiversité et au développement durable et de créer des relations avec des partenaires plus spécialisés dans ce domaine.

Il s'agissait également de renforcer l'appréhension par les familles des enjeux de la biodiversité.

Le bilan de cette journée avait été plus que positif. Elle a été l'occasion de faire connaître le mouvement familial auprès de partenaires engagés dans la défense de l'environnement et de nous ouvrir à d'autres partenariats. Il était donc important de continuer à travailler cette thématique et de garder les liens avec les associations engagées dans le développement durable dans notre région.

Pour ce faire, nous avons opté pour la compilation des interventions et des outils présentés dans un document unique.

Nous avons sollicité l'intervention d'un prestataire pour la création d'un « flipbook » - Ce document est consultable sur le site Internet de l'URAF rubrique « Publications »

Nous avons essayé également de continuer la réflexion avec l'UNAF sur la construction d'un kit virtuel en direction des familles sur la préservation de la biodiversité. Un partenariat Humanité et Biodiversité UNAF/URAF pour la conception de ce kit virtuel a été envisagé mais sans avancée notable pour l'instant.

B. Assurance des bénévoles

Vu l'importance d'assurer les bénévoles en représentation, l'URAF qui était assurée en Responsabilité Civile Generali/Cabinet SEGOND DEVAUX, a demandé une extension de garanties. Celle-ci n'ayant pu être honorée, nous avons donc résilié le contrat au 31/12/2019 pour adhérer à la MAIF. Les bénévoles sont maintenant couverts dans leurs activités pour l'URAF depuis le 01/01/2020.

A. Relation familles école : Les Espaces Parents

Rappel :

Suite à la décision du Conseil d'Administration de poursuivre collectivement **la réflexion sur la relation famille/école et sur les espaces parents**, Mme **ARMANDO** avait pris contact avec M. **COUTOULY**, chargé entre autres, de cette thématique au Rectorat d'Aix Marseille. Il s'était montré très attentif à notre demande car il recherchait des partenaires pour mettre en place ces Espaces Parents.

Une rencontre avait été organisée par l'URAF avec les UDAF 04 ; UDAF 05 ; UDAF 13 le 1^{er} décembre 2017 et le 14 novembre 2018. Celles-ci avaient permis d'acter une volonté de poursuivre la réflexion en 2019 avec l'objectif de mettre en place un cadre de référence qui permettrait aux établissements de mieux prendre en compte le soutien à la parentalité.

Nous avons participé à deux rencontres, l'une le 3 avril qui avait pour but de regrouper tous les partenaires qui souhaitent s'engager dans la réflexion, la dernière le 2 juillet 2019. Il nous a été proposé à partir de la méthode du World Café, de travailler les sujets qui avaient eu le plus de succès lors du sondage préalable :

**Participation : favoriser la présence et la place des parents dans l'école*

**Parents en difficulté : accompagner certains publics*

**La médiation parents-enseignants*

**Les formations communes parents-enseignants*

Cette rencontre a été riche en échanges et en propositions et M. Coutouly nous avait indiqué qu'il y aurait une suite.

Malheureusement, à la rentrée 2019/2020, M COUTOULY a été appelé à d'autres fonctions. Son remplaçant, M. Rusterholtz est le nouveau Proviseur vie scolaire. Une prise de contact est à programmer en 2020 pour reprendre le dialogue. Il est à noter que M. Coutouly est intervenu au colloque organisé par l'UNAF sur la thématique "famille et écoles : comment créer le lien" le 16 avril

B. Actions communes des UDAF PACA autour du PLFSS

Madame RAMBERT qui se chargeait habituellement de ce dossier n'a pas pu le faire prise par d'autres obligations. Le conseil d'administration a cependant jugé important que cette action soit maintenue. C'est en fait Mme Claire MENARD, chargée de mission UNAF, qui s'est chargée de rédiger un document récapitulatif avec les amendements de l'UNAF. Ce document a été envoyé par l'URAF aux UDAF à charge pour elles de rencontrer leurs députés.

Démarche qui a été confortée par un courrier de l'UNAF envoyé aux UDAF les incitant à rencontrer leurs députés.

C. Animation des délégations CAF

Pour rappel : en 2018, les conseils d'administration des CAF ont été renouvelés.

La représentation des familles y est importante (4 titulaires et 4 suppléants).

L'UNAF souhaite que le réseau des représentants CAF soit actif notamment par des échanges régionaux réguliers. ***Aucune UDAF ne souhaitant animer le réseau, le Conseil d'Administration a acté le fait que l'URAF s'investisse.*** L'animation consiste à faire le lien avec les représentants CAF désignés par les UDAF, à rassembler les sujets ou les problématiques à débattre et à organiser les rencontres. Ces journées sont complémentaires aux formations. Il s'agit également d'être le garant de la logistique.

Une journée a été organisée le 26/10/19. Elle a été animée par M. DEGOUL, administrateur CNAF et Président du conseil d'administration de la CAF du Gard.

L'ordre du jour a été élaboré en lien avec les chefs de file des UDAF. **Il est à noter une certaine difficulté à mobiliser ce réseau pour l'organisation.**

Le programme était le suivant :

La déclinaison et l'avancée de la COG dans les CAF avec un point de situation politique par politique (petite enfance, enfance, parentalité). Les réponses contenues dans la loi de modernisation de notre système de santé (focus prévention et organisation des soins). Un focus sur :

- Fonds parentalité avec un lien sur les travaux sur la charte parentalité, la position de l'UNAF sur la parentalité
- Barèmes en EAJE : quelles conséquences pour les familles, pour les structures
- Financement des tâches de réseaux associatives
- La mise en place des conventions territoriales globales : qu'est ce qui change ? leur contenu, la coordination territoriale, les relations avec les CA des CAF, le travail en partenariat avec d'autre réseau (ex REAAP) ou d'autres dispositifs (ex les schémas des services aux familles), quelle limite, quel rôle des CAF ; quelle place pour les élus territoriaux
- La stratégie de lutte contre la pauvreté : quels enjeux pour les CAF ?

Onze représentants ont participé à cette journée.

D. Journées de formation des bénévoles

La formation en direction des représentants et des associations familiales est une action qui a été jugée essentielle par l'URAF et les UDAF.

De ce fait, un calendrier de formation a été mis en place par l'URAF en fonction des besoins du réseau.

Deux formations étaient programmées en 2019 :

• **Formation « Représentation familiale » avec l'UNAFOR prévue le 15 juin 2019**

Nous avons été dans l'obligation d'annuler cette formation faute d'un nombre d'inscrits suffisant (8)

• **Formation « Initiation à la comptabilité associative » - Ligue 13**

Cette formation s'est déroulée sur deux jours (8/11 et 23/11) à Aix en Provence. Cette formation a intéressé les bénévoles des associations du réseau. 16 personnes étaient inscrites pour le 08/11 mais 4 bénévoles d'une même association ne se sont pas déplacés. Le formateur n'ayant pas souhaité intégrer de nouveaux participants pour la 2^{ème} journée, le nombre de participants étaient de 12/11.

Le bilan est positif tant de la part des participants que de l'intervenant.

D. Conférence régionale «Plan de lutte et de prévention de la Pauvreté»

L'UNAF avait invité les UDAF et les URAF à participer aux **conférences régionales sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté** du 21/12/18 à Marseille.

L'URAF était représentée par Madame ARMANDO et par les administrateurs. Les participants UDAF/URAF se sont positionnés sur les 4 ateliers.

Atelier **1/Enfance et droits essentiels des enfants** :

Thématique 1/ Offre d'accueil du jeune enfant et mixité sociale

- *Thématique 3 / Développement de la Parentalité* : **Mme ARMANDO (UDAF05 / URAF**

Atelier **2/Jeunes** : **M. DEBATS (UDAF 83)** - *Thématique à déterminer*

Atelier **3/Insertion** : **M. LEBRETON (UDAF 13)** - *Thématique 12/ Accès au droit, accueils sociaux*

Atelier **4/ Travail social** - **M. VAUDEY (UDAF 06)** - *Thématique 13/ Formation Travail Social*

Mme ARMANDO a participé aux trois réunions de travail de son groupe. Les échanges se sont essentiellement centrés sur l'accompagnement de la parentalité par les centres sociaux et sur l'élaboration d'un panier de services socle à destination des parents. L'URAF a souligné à plusieurs reprises la nécessité d'un partenariat avec les associations familiales qui offrent aussi des services de parentalité dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) ou avec les UDAF pour la médiation familiale. Avec d'autres participants, elle a attiré l'attention sur des territoires hors QPV qui accueilleraient des familles vulnérables et qu'il ne fallait pas oublier. Idem pour les zones rurales ou de montagne.

Une feuille de route a été déterminée mais nous pouvons regretter qu'au fur et à mesure des rencontres, le groupe ait perdu sa diversité de participants.

Mme GARIEL a représenté l'URAF à la deuxième journée régionale qui s'est déroulée à Toulon.

E. Colloque de l'UDAF 13

L'UDAF 13 a organisé le 03/10/2019 un colloque sous forme de théâtre - forum auquel Mme KIOUS a assisté

sur le thème « Violences conjugales et construction familiale : victimes, auteurs, témoins : brisons le silence »

L'UDAF 13 a souhaité participer à la mise en relief d'une cause nationale aussi importante, en laissant la parole libre et en donnant des pistes de réflexions aux associations, professionnels, particuliers et les numéros d'urgence.

Ce colloque a réuni près de 400 personnes.

F. Colloque CRES

Madame KIOUS a participé le 16 octobre 2019 au colloque du CRES PACA "**Priorité prévention : l'affaire de toutes les politiques publiques**".

Ce colloque avait pour objectif de valoriser le Plan national de santé publique (PNSP) « Priorité prévention » et sa mise en œuvre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il se focalise sur des mesures phares et deux sessions thématiques :

- Alimentation et activité physique chez les enfants et les jeunes
- Bien vieillir et prévention de la perte d'autonomie

qui permettront d'illustrer l'intersectorialité des actions ainsi que la convergence des objectifs et des mesures sur les différents déterminants de santé

La journée s'adressait à tous les partenaires et parties prenantes du Plan. Elle était organisée dans le cadre du dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé du CRES et financée par l'ARS.. Elle a rassemblé 300 personnes.

G. Charte Handitoit

Au cours du dernier trimestre 2019, Mme ARMANDO a échangé avec M BENICHOU, Président d'Handitoit sur l'accès au logement des personnes en situation de handicap. En accord avec le conseil d'administration, elle a signé le 4 mars 2019 la Charte Régionale d'engagement pour le logement des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie liée à l'âge en région Sud Provence Alpes-Côte d'Azur. Cette charte a été signée par l'URAF PACA ainsi que plusieurs autres partenaires et organismes. (voir en annexe). Il s'agit maintenant de la faire connaître à notre réseau.

3) Représentations régionales

L'URAF assure une vingtaine de représentations plus ou moins actives.

Le suivi des représentations est important car elles sont une des missions pour faire entendre la voix du mouvement associatif en région. Un mandat de représentation annuel est demandé à chaque représentant de l'URAF. Il est pour nous un outil indispensable de suivi et de gestion.

Focus sur quelques représentations :

A. Syndicat mixte ouvert «Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit » (SMO PACA THD)

Historique : Fin 2016, nous avons été sollicités pour participer à un Comité Syndical pour représenter les associations.

«Le Syndicat mixte ouvert «Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit » (SMO PACA THD) créé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes, a été créé par arrêté préfectoral du 4 octobre 2012, afin, en accord avec la Stratégie régionale de cohésion (SCORAN) et en application des Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement numérique (SDTAN) des deux Départements, de déployer des infrastructures haut et très haut débit sur les territoires où les opérateurs privés et télécommunications n'ont pas l'intention d'investir pour proposer ces services à haut et très haut débit.

A cette fin, PACA THD avait conclu le 23 décembre 2015 une convention de Délégation de Service Public relative à l'exploitation et la commercialisation du réseau très haut débit et avait mis en place à ce titre une Commission Consultative de Services Publics Locaux (CCSPL), qui rend un avis sur la mise en place de ce service public et sur le mode exploitation retenu ainsi que sur tout projet de délégation de service public. Cette Commission se réunit au moins une fois par an.

Les élus du SMO PACA THD ont décidé lors du Comité Syndical du 15 décembre 2016 ont élargi la nouvelle composition de cette CCSPL à des représentants d'associations locales. ». A ce titre, le Syndicat, nous a sollicités pour participer à un Comité Syndical pour représenter les associations.

M. TRUCY (UDAF 13) a été désigné par le CA du 02 janvier 2017 pour représenter l'URAF.

En 2017, M. TRUCY avait participé à la première et unique réunion de la CCSPL Numérique le 3 février 2017.

Monsieur TRUCY n'ayant pas été convoqué ni en 2018 ni en 2019, nous avons pris contact avec le secrétariat général de SMO THD qui nous a informés que cette commission consultative ne s'est pas réunie. Ils nous ont par ailleurs indiqués qu'une réunion est prévue pour 2020 pour le territoire du Var et qu'ils nous solliciteraient pour de prochaines actions dans le « numérique » qui pourraient intéresser les familles.

B. Comité Régional de l'Habitat (CRH) devenu Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

M. VAUDEY, notre représentant titulaire, a participé à 3 réunions plénières en Préfecture de Région à Marseille.

Programmation 2019 (logements sociaux)

Au regard de la loi SRU et de son objectif 2025, l'objectif pour 2019 est de 20 100 logements sociaux en Région PACA.

Avec une production annuelle moyenne de 10 000 à 11 000 logements ces dernières années, nous constatons que l'offre locative ne correspond pas à la demande.

Cet écart est dû au retard de nombreuses communes dans la production de logements sociaux, mais il s'explique également par un taux de pauvreté important et également par une tension sur le marché immobilier et sur le logement social en particulier.

- Capacité à produire

En 2018, avec 10 773 logements produits et avec une production supérieure à 10 000 logements depuis 4 ans, les résultats sont plutôt satisfaisants, mais néanmoins insuffisants.

- Objectifs pour 2019

Dans un premier temps, une première tranche a été notifiée et financée à hauteur de 13 500 logements pour une enveloppe de 46,3 millions d'Euros.

Dans un deuxième temps, des enveloppes complémentaires seront débouclées si nécessaire.

Etat de la réalisation (au 31.10.2019)

Les perspectives d'atterrissage issues des enquêtes auprès des territoires gestionnaires, des intentions des bailleurs sociaux et de l'avancement actuel des constructions par comparaison aux années précédentes donneraient une production 2019 d'environ 10 700 logements sociaux financés.

Nous constatons donc un ralentissement global de la production de logements.

Programme ANAH 2019

L'objectif initial était de 5 160 logements à élever, dont 3 090 du programme « habiter mieux ».

- 3 735 logements financés par une aide « individuelle »
- 1 425 logements financés par une aide « aux syndicats de copropriétaires »

Etat d'avancement au 15.10.2019

- 3 661 logements subventionnés
- 1 122 dossiers en instance

Perspectives à fin 2019

6 482 logements réalisés, dont 2 527 financés par une aide individuelle et 3 955 logements financés par une aide aux syndicats de copropriétaires.

Foncier public pour le logement social

Bilan foncier public en PACA :

- 33 terrains ont été vendus depuis 2011 pour la réalisation de 2 219 logements, dont 1 200 logements locatifs sociaux.
- 13 terrains sont en chantier pour 892 logements, dont 566 logements sociaux.
- 7 opérations ont été livrées, représentant 415 logements, dont 383 en logements sociaux.

Plan hiver – préparation

A partir du 1^{er} novembre 2019 :

- Mobilisation autour d'une coordination renforcée : centre d'hébergement, maraudes...
- Identification des places hivernales
- Publication des plans départementaux.
- Prévisions d'ouverture de 6 860 places par jour, dont 6 004 places pérennes.

400 places supplémentaires au titre de la période hivernale

456 exceptionnelles (en cas de grand froid)

- Des mesures spécifiques seront prises durant l'hiver 2019-2020 :

Extension des horaires pour les accueils de jour

Non remise à la rue pour les accueils de nuit

Volonté d'une meilleure coordination des maraudes

C. IRTS (Institut Régional du Travail Social)

M MHOUMADI (UDAF 13) représentait l'URAF au Conseil d'Administration de cet organisme de formation aux métiers sociaux et médico-sociaux. Il a quitté ses fonctions au sein de l'UDAF 13 en mars 2019. Après appel à candidatures, M. SARI, Directeur Général de l'UDAF 13, le remplace depuis le 2^{ème} semestre 2019.

D. CESER

Madame ARMANDO représente l'URAF au CESER. Le renouvellement a eu lieu en janvier 2018 pour une durée de 6 ans. Cette mandature devrait donc se terminer en décembre 2023.

Elle est membre de 5 commissions, elle a participé à **36** réunions et **4** plénières.

Les commissions ont élaboré leurs feuilles de route et les thématiques retenues sont pour la plupart au cœur des préoccupations des familles.

L'année 2019 a consisté à continuer les auditions ; la majorité des avis seront présentés début 2020.

Jeunesse, sport et vie associative : la place du tissu associatif au service des territoires et des populations de la Région PACA. Il s'agit de faire connaître la réalité associative, ce qu'elle apporte à la région et de sensibiliser le conseil régional sur la nécessité de soutenir le tissu associatif qui participe à la cohésion territoriale.

Lycée : finalisation de la note méthodologique et auditions

Prospective : la commission souhaite réfléchir et proposer des indicateurs pour évaluer les politiques régionales en termes de qualité de vie et de bien-être collectif. La volonté de la commission est de proposer une démarche collective propre au CESER mais également aux décideurs politiques

Solidarité, prévention et sécurité, santé et services publics : l'avis portera sur les Maisons Régionales de santé et l'accès aux soins.

Environnement : la commission environnement a émis un avis sur le plan régional de gestion des déchets.

Les élus du CESER ont également participé au grand débat national en transmettant une contribution.

En dehors des avis des autres commissions (voir sur le site du CESER), les élus votent les orientations et le budget du conseil régional. C'est un exercice obligatoire pour lequel les commissions soulignent leur insatisfaction sur les conditions de l'examen, les documents sont reçus tardivement et le dialogue avec les élus régionaux concernés n'est pas toujours possible.

Je n'ai jamais eu de position contraire à celles exprimées par le collège 3 représentant les associations.

E. URIOPSS

M. BETTINI est le représentant de l'URAF, il participe au Conseil d'Administration dans le Collège Régional des adhérents nationaux. Il a été élu lors de l'AG du 13 juin 2019.

Il y a au moins 3 CA et une AG par an. C'est une association qui draine tous les problèmes de la santé et du social par ses activités, ses nombreuses formations et la diversité des multiples associations qu'elle regroupe.

De nombreuses informations nous sont envoyées : Newsletters, documentation, formations, appels d'offres...

F. DROS

L'URAF en est membre depuis sa création et **Mme GARIEL y si ège au comité partenarial et aux réunions de veille sociale.**

En 2019, le Conseil partenarial dans sa nouvelle configuration a organisé 3 réunions bi-départementales : 04/05 ; 06/83 ; 13/84.

Le réseau a participé et a souligné l'intérêt de ces réunions multi-départementales avec une thématique ciblée des territoires.

Mme MAILLARDET a assisté à la réunion du 24/01/2019 pour les départements 04 et 05 et nous a fait le compte-rendu suivant :

CONSEIL PARTENARIAL DU DROS (Dispositif Régional d'Observation Sociale)

ÉCHANGES SUR LA SITUATION SOCIALE EN RÉGION SUD PACA - Alpes-de-Haute-Provence - Hautes-Alpes

PRÉSENTATION DU BAROMÈTRE SOCIAL - INSEE – M. MARTINELLI

PACA est la 3^{ème} région la plus touchée par la pauvreté en métropole.

Dans le 04 et le 05, le solde migratoire, bien que moindre que la décennie précédente, est toujours positif.

Le niveau de vie médian est :

. Dans le 04 : 19 498 €

. Dans le 05 : 19 726 €

. Dans le 13 : 20 282 €

. En PACA : 20 265 €

La part des pensions de retraite en 04 et 05 est d'environ 35 %, et au national de 28,3 %.

4 % des emplois en PACA sont du secteur numérique.

En 2017, 491 300 demandeurs d'emploi en PACA (+ 3,6 % qu'en 2016), dont 16 200 en 04 (+ 4,6%) et 13 100 en 05 (+ 4,1%).

Baucoup de travailleurs précaires, d'emplois saisonniers dans ces départements (agriculture, tourisme).

RSA – Minima sociaux en PACA

274 000 allocataires d'âge actif (+ 0,6 % qu'en 2016)

60 000 bénéficiaires du minimum vieillesse

660 000 bénéficiaires de l'ACS ou CMU (15,8 % des personnes affiliées au régime maladie).

DREAL (DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT) – Mme CARFANTAN

En PACA, 75 % des logements sont des résidences principales, 25 % des résidences secondaires (deuxième taux le plus élevé de France après la Corse, très élevé dans le 05 en raison des sports d'hiver).

Au national, 82 % des logements sont des résidences principales.

En PACA, 57 % des résidences principales ont été construites avant 1975.

En 2013 : 135 000 logements indignes (ANAH) dont 85 % sur le littoral.

5 à 7 % de logements vacants.

En 2015, dans le 04, 68 % des résidences principales sont des maisons, le reste en appartements.

Logement social : + de 10 % du parc en PACA.

70 % des ménages en région sont éligibles au logement social.

10 000 logements sociaux ont été financés en 2017, objectif 2018 : 20 200.

En 2017, 172 000 demandes de logement social : 24 000 de satisfaites !

- CCAS de GAP - Mme FACHE

Maintien du lien social par diverses actions.

Pour les seniors : portage de repas, foyers, clubs, activités, animations ...

Pour tout public : action sociale, épicerie sociale, etc.

- SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC (État et Département AHP)

Mme PORT-LEVET

Diagnostic territorial lancé en 2016, arrêté préfectoral en juillet 2018

Plan d'action

4 principes : mutualisation des moyens, accompagner les usages numériques, renforcer le maillage des services, accompagner l'expérimentation des solidarités de proximité.

6 axes : organiser la coordination des acteurs sur le territoire, informer et communiquer sur les services, structurer et améliorer le réseau d'accueil de proximité, développer les mobilités des usagers et des services, améliorer les conditions d'accès, soutenir l'accompagnement à l'emploi et la formation.

Une des plus fortes réponses : MSAP (Maison de Services au Public), mais aussi MSP (Maison de Santé Pluri-professionnelle), les points d'accueil numérique à multiplier et les projets de crèches et de RAM à l'étude.

DÉBAT

Au cours du débat, M. BILLAND, Directeur Général Adjoint au Pôle Solidarités, s'inquiète de l'ancrage de la pauvreté de sa durée sur plusieurs années avec toutes ses conséquences (enfance, emploi, santé). Il précise que le Département fait le maximum mais avec des moyens financiers limités, note l'absence de soutien de l'État et déplore le manque d'accès au fonds social européen inadmissible en raison de nos faibles capacités financières.

M. BILLAND rappelle que le Département jouera tout son rôle pour l'accès aux droits et note le grand rôle des associations sur l'aide en matière sociale.

Le DROS répond que pour une vision complète il faudrait pouvoir travailler en inter-institutionnel car il ne dispose que des données de l'État.

L'INSEE répond qu'il dispose des sources des données fiscales et de protection sociale car vient de franchir des barrières de la CNIL. Il espère bientôt avoir un regard dans le temps sur cet ancrage dans la pauvreté et va faire remonter la demande au national car Marseille n'a pas accès aux données personnelles.

ADOLESCENTS À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : Projection d'une vidéo de la Ligue de l'Enseignement des Alpes-de-Haute-Provence)

SOCIALISATION ET USAGES DU NUMÉRIQUE PAR LES ADOLESCENTS -Table Ronde

- Mme MAGALLON, documentaliste au Collège de Fontfreyne à GAP

L'établissement est labellisé Collège connecté (fibre, wifi, tablettes...)

Communication en immersion, création du collège virtuel, remplacement des cartables par tablettes, apprentissage du respect des individus (collège réel ou virtuel) et de l'utilisation de ces outils et dispositifs.

- M. GONZALES, Action développement éducation laïcité Hautes-Alpes (ADELHA)

Promeneur du net (initié par la CNAF pour développer l'aide éducative sur l'outil du net).
Charte signée avec la CAF.

Relation de confiance en ligne, créée sur la base d'une rencontre face à face et sollicitée par le jeune.

- M. FOURNIER, directeur CLSH « Pass'Vacances » à DIGNE
Met en garde les jeunes sur les dérives et l'impact pour leur avenir, des usages de l'outil numérique qui offre une grande facilité de communication.

- M. COMPIÈGNE, adjoint au directeur, Bibliothèque départementale des Hautes-Alpes
95 bibliothèques dans le 05 mais peu fréquentées par les adolescents.
Fait appel aux jeunes pour venir soutenir les bénévoles des bibliothèques dans la formation aux outils numériques (intergénérationnel).
Fait partie du réseau « Numérique Durance » pour la mise en place de formations variées.
Créé un mouvement de lecture itinérante, journées de lecture publique, médiation, café parental
Tente d'ouvrir, d'élargir le champ de vision des jeunes et des adultes sur tous ces aspects

- M. SANCHEZ, Les Petits Débrouillards, à MANOSQUE
Lieu de pratique numérique, de médiation et tout public (familles, professionnels, jeunes, adultes, seniors).
Organise des ateliers, des animations.
Imaginer, créer des espaces ludiques pour faire lien.
Distinguer expertise et expérience.
Aider à évoluer dans ce système en constant changement.
Offrir des repères aux parents.

BAROMÈTRE NUMÉRIQUE de la ville d'AIX-EN-PROVENCE

Enquête auprès des jeunes sur leurs besoins en numérique.

- . Tous les jeunes, quel que soit le revenu de la famille, ont un smartphone du Ceg au Lycée
- . La différence de revenus se traduit par avec ou sans 4G : la ville a su où installer des WIFI
- . Les jeunes refusent de recevoir sur leurs réseaux les offres culturelles (ne veulent pas être pollués) mais demandent que l'info soit dans les établissements scolaires.
- . Les jeunes font beaucoup d'achat sur Amazone ou Darty car ils ne trouvent pas sur la ville les objets dont ils ont besoin : la ville a mis en place une application pour les commerçants qui peuvent offrir leurs produits.
- . Les jeunes passent environ 40 H / semaine sur les écrans = boulot à temps plein !
- . Tous les jeunes ne vont pas au sport, à la bibliothèque, dans les associations, le seul endroit où on peut les toucher, c'est à l'école.
- . Finalement, ils utilisent le BIJE (Bureau Information Jeunesse) car accès WIFI, canapé, café
- . la plus grande source de stress des ados, pour 80 % c'est la réussite scolaire ;
l'environnement d'apprentissage est leur plus grande utilisation d'internet, le reste en jeux, vidéos, musique.
- . 40 % des utilisateurs de jeux vidéo à la maison c'est parce qu'ils s'ennuient (surtout en période de vacances scolaires) : la ville va améliorer la mise en place d'actions dans les quartiers ou autres lieux pour les jeunes, à ces périodes.

DÉBAT

Au cours du débat il a été rappelé que l'accès aux réseaux est interdit aux moins de 13 ans !
On ne peut donc pas faire intervenir en primaire, en 6^e et en 5^e les aidants au numérique en raison de l'âge.

G. Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) :

Monsieur RINALDI était le représentant de l'URAF durant une grande partie de l'année 2019. Il a peu participé aux réunions et a donné sa démission au mois de 2019 .

M. BERNABO (UDAF 13) a présenté sa candidature pour le remplacer. Cette candidature a été validée par le CA du 18/10/19.

H. CARSAT Sud Est

Monsieur LISSY représente l'URAF en tant que représentant titulaire et Mme OLIVIERI est sa suppléante.

Monsieur LISSY nous a fait parvenir le compte –rendu suivant :

Tout au long de l'année 2019 je me suis consacré avec assiduité à mon mandat au sein du conseil d'Administration et des deux commissions de l'accompagnement social et celle des relations aux publics.

Bien que ne disposant pas de vote, je suis très régulièrement intervenu sur l'ensemble des sujets présentés et inscrits à l'ordre du jour. Mes interventions sont précisément enregistrées sur les bandes des différentes réunions.

Je pense d'ailleurs (et sans prétention de ma part) faire partie de ceux qui interviennent le plus souvent et jouissant aujourd'hui d'une audience et d'une écoute.

L'année 2019 a été essentiellement marquée par la poursuite de l'intégration du RSI au régime général effective désormais au 1 janvier 2020.

J'ai continué à être très attentif aux décisions de restructuration du réseau sur les territoires et notamment des enjeux liés à la mise en place des MSAP (maison des services au public) nouvelle version.

Je défends actuellement le dossier de mise en place d'un espace numérique porté par l'UDAF 05 qui pourrait être reconnu par la CARSAT. (Rien n'est encore acquis).

LES 15 RÉUNIONS 2019 auxquelles j'ai participé :

Conseil d'Administration :

22.03 - 28.06 - 27.09 - 13.12 -

Commission accompagnement social :

4.03 - 29.04- 24.06- 16.09 - 14.10 - 18.11 - 9.12.

Commission Relations avec les publics :

12.03 - 11.06 - 17.09 - 26.11.

I. URAASS PACA/ France Assos Santé

Pour rappel : L'année 2018 a vu la fusion /absorption du CISS PACA qui est devenu la délégation régionale PACA de l'Union Nationale des Associations Agréées de Santé (dénommée France Assos Santé PACA). Pour rappel, la fusion/absorption du CISS PACA en URAASS/France Assos Santé a eu lieu le 15 décembre 2017 (assemblée constitutive). Toutes les associations régionales agréées (que ce soit directement ou par délégation) pouvaient candidater pour l'Assemblée régionale (équivalent de l'Assemblée Générale)

En ce qui concerne le comité régional (équivalent du Conseil d'Administration), les UDAF, l'URAF et les fédérations des mouvements familiaux ont intégré le collège «Familles ». Ce collège «famille » bénéficie de 2 postes (chaque poste étant occupé par un binôme « titulaire\suppléant »). **Un des postes est attribué de droit à l'URAF.**

Nous avons fait un appel à candidatures. Les candidatures de M. VAUDEY, titulaire et de M. DEBATS avaient été validées lors du CA du 15/12/2017.

Nos deux représentants étaient présents lors de l'Assemblée Constitutive de l'URAASS PACA du 15/12/17 et ont été élus au Comité Régional.

L'année 2018 année de l'installation pour l'URAASS n'a pas permis la tenue de réunions n'a pas eu lieu.

En 2019, M. VAUDEY a été élu au Bureau de l'URAASS PACA. L'année 2019 a été l'année de la construction de nouvelles actions.

Il nous a fait parvenir le bilan suivant : France Assos Santé PACA

L'URAF est représenté par M. VAUDEY, titulaire et M. DEBATS suppléant.

Monsieur VAUDEY siège à France Assos Santé au titre de l'URAF, en tant qu'administrateur et membre du Bureau du Collège Familles. Il a participé à :

4 Comités régionaux

4 Bureaux

Bilan d'activité de la formation en 2019

Les participants sont des personnes issues d'associations agréées et adhérentes à France Assos Santé.
183 participants en 2019

Le plan de formation

Programmation : 23 sessions de formation et 5 groupes d'échanges

Réalisés : 18 sessions

Annulation : 5 sessions de formation par manque d'inscrits (3 à Nice, 2 à Toulon, 1 à Avignon).

Commission formation

Composition : les salariés de France Assos Santé

- Un représentant du «formation »
- Un Bureau «restreint »
- Des invités issus d'associations possédant une expertise technique dans le champ de la formation

Objectifs :

- Analyser les besoins en formation des représentants des usagers
- Développer et proposer au Bureau et au Comité régional un plan de formation

Evaluations individuelles des participants (98 % de satisfaction)

- Etablir un suivi individuel
- Evaluation « à froid » des participants par entretien téléphonique
- Synthèse des demandes individuelles de formation
- Recueil individuel des besoins en formation
- Création d'une commission de communication

Plan d'urgence pour l'hôpital (communiqué de France Assos Santé)

Le sentiment qui prédomine à la lecture des annonces faites par Matignon, est un manque d'ambition et de sens politique.

Les mesures financières de rattrapage prévues éviteront la faillite du système hospitalier et pourront redonner un jeu d'attractivité professionnel au secteur.

Cependant, France Assos Santé déplore avant tout l'angle strictement financier des annonces.

Pour France Assos Santé, l'hôpital doit redevenir un véritable service public de santé et pour ce faire, propose :

- L'arrêt des fermetures de lits dans certains territoires
- Qu'une réflexion en profondeur accompagne une réorganisation des établissements de santé
- D'adapter des effectifs à chaque service hospitalier en rapport avec la charge de travail, la qualité et la sécurité des soins.
- Les usagers et leurs représentants doivent être systématiquement associés aux décisions d'organisation et aux projets d'établissement.

J. Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire PACA :

M. MAGNAN représente l'URAF à la CRESS PACA depuis le 07 juin 2019 en remplacement de M. OLIVE qui a dû démissionner de ses fonctions de représentant URAF.

K. Fonds de Solidarité et de Promotion du Mouvement Associatif

L'URAF était représentée par M. OLIVE qui a dû quitter ses fonctions de représentant. Le Conseil d'Administration du 07/06/2019 a validé la candidature de M. VERNAZ (UDAF 13) pour le remplacer. M. OLIVE étant très pris par ses nouvelles obligations professionnelles n'a participé à aucune réunion en 2019.

M.VERNAZ a participé à une réunion en fin d'année 2019.

Le FSPMA rassemble un large réseau entre les différentes fédérations, unions et associations au plan régional, et au plan départemental, avec leurs représentants qui ont volontairement décidé de travailler ensemble pour promouvoir la vie associative. Son champ couvre tous les secteurs du cadre de vie.

Le FSPMA travaille notamment à :

- la coordination des actions portées par ses membres,
- l'animation de commissions et groupes de travail thématiques,
- la représentation de ses membres au sein des instances rassemblant les partenaires publics et/ou associatifs.

4) Rapport d'orientation et projets 2020

L'URAF est le rassemblement des UDAF. Si son action est définie en propre par le conseil d'administration, il est évident qu'elle ne peut se détacher complètement des problématiques des UDAF. La réciprocité me semble être le socle nécessaire au bon fonctionnement de l'URAF.

En 2019, l'URAF et les UDAF ont signé le renouvellement de leur convention pour 3 ans. La diminution de la participation des UDAF au fonctionnement de l'URAF a été actée (le pourcentage sur le Fonds Spécial est passé de 5.5 % à 4.5 %). Nous pensons toujours que si celle-ci pose les principes généraux des engagements réciproques, **elle doit être complétée par des projets portés par le réseau.**

Projets 2020

Formations :

- i Communiquer avec les réseaux sociaux – le 23 mai 2020 – UNAFOR
- Prendre la parole et participer aux réunions : 09 et 10 octobre 2020 – UNAFOR
- Réunion des représentants CAF en PACA : 2^{ème} semestre 2020 (thème à préciser)

Observatoire « Conciliation Vie familiale /vie professionnelle » :
Initialement prévue en 2019, il est reporté à 2020.

Journée Droits des enfants en santé en partenariat avec France Assos Santé :

Les droits de l'enfant en matière de santé est un sujet qui n'a jamais été abordé auprès de nos représentants santé Or, il semble important de ne pas oublier qu'ils peuvent aussi être malades et qu'ils doivent être considérés comme des usagers ayant des droits à part entière.

Journée régionale 2020 (Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial MJAGBF)

Une journée régionale était prévue pour 2020 autour de la protection de l'enfance. Les délégués aux prestations familiales des UDAF travaillant sur les MJAGBF et une des actions portant sur l'organisation d'un colloque, il a été décidé que l'URAF se joigne à ce projet en étant porteur de l'organisation. Cette décision répond également au souhait exprimé fin 2019 par le CA d'un travail autour des droits de l'enfant et de la protection.

Rencontre avec la commissaire régionale en charge de la lutte et la prévention de la pauvreté :

Dans la continuité de notre participation aux travaux régionaux mais aussi pour faire connaître notre réseau et les actions prioritaires des UDAF en matière de lutte contre la pauvreté, un rendez-vous sera demandé auprès de Mme Chenet.

Nous continuerons bien sûr à participer aux travaux régionaux.

Support logistique à l'organisation de la réunion régionale concernant le rapport moral et d'orientation initiée par l'UNAF

Participation aux conseils des régions

PLFSS : l'interpellation des élus parlementaires sera à renouveler avec une meilleure participation des UDAF.

Statutaire

Le calendrier statutaire 2020 est le suivant :

Bureaux : Vendredi 10 avril de 14h à 16h 30, suite à la crise sanitaire le CA a été reporté en Visio au vendredi 5 juin, le Conseil d'Administration prévue le Vendredi 4 septembre de 14h à 16h 30 est annulé et remplacé par l'AG et CA.

Conseils d'Administration :

- 02/03/2020 (repas d'au -revoir et remerciements à Mme GARIEL qui a quitté notre région donc toutes ses fonctions à l'URAF)
- Vendredi 5 Juin de 10h 30 à 12h 30 (suite AG) annulé et reporté au vendredi 4 septembre
- Vendredi 16 octobre de 14h à 16h 30/17h
- Lundi 14 décembre de 9h 30 à 12h 30

Assemblée Générale

Vendredi 5 juin 2020 de 9h30 à 10h 30 suite à la crise sanitaire l'AG a été renvoyée au vendredi 4 septembre de 14h à 15h

ANNEXES

1. Liste des représentations au 31-12-2019

2. Calendrier des formations 2020

ANNEXE 1

REPRESENTATIONS au 31-12-2019

	Instance/Organisme	Sollicité ou de droit	Nom du représentant (T)	UDAF	Date nomination	Durée du mandat
Titulaire	Conseil Economique, Social et Environnemental C4: C18tal Régional CESER PACA	Préfecture de Région/SGAR PACA/Désignation/	Mme Mylène ARMANDO	05	janv-18	* 6 ans/renouvellement en 2024
Titulaire	Association Régionale pour l'Insertion des personnes handicapées	Membre fondateur	M. Michel BOURGAT	13	oct-18	Assemblée Générale/Membre permanent
Titulaire	U.R.I.O.P.S.S. PACA/CORSE	Membre CA	M. Albert BETTINI	13	2009-2015/2015-2021	Membre permanent --CA renouvelable par tiers
Titulaire	Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse		M. François COSTE	83	2014	Renouvellement en 2020
Titulaire	Dispositif Régional d'Observation Sociale	Sollicité	Mme Marie-Pierre GARIEL	83		Membre permanent
Titulaire	Observatoire Régional de la Santé	Membre CA	Mme Michèle MAMBERT	84	2008	Membre permanent /renouvellement tous les 2 ans
Titulaire	Comité Interprofessionnel du Logement	Membre	Mme Véronique BELLEC	83	2013	Membre permanent AG
Titulaire	Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (04 13 55 83 74)	ARS/CRSA/Désigné par arrêté ARS 2016045-0025 du 07/11/2016	M. Michel LECARPENTIER	04	2010	CRSA contactée / solution d'attente car la CRSA est appelée à changer (UNAASS)
Titulaire	FSPMA - Fonds de Solidarité et de Promotion de La Vie Associative a fusionné avec CPCA	Membre CA	M. Jacques VERNAZ	13	2019	2 ans
Titulaire	Comité de Pilotage du Schéma Régional des Formations Sociales	CR/ Sollicité en 2008 lors du précédent Schéma mais à suivre pour le Schéma 2016 (nouvelle mandature CR)	M. Michel LECARPENTIER	04		Instance liée au Conseil Régional "dormante"
2ème suppléant	Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation des Accidents Médicaux, des Affections Iatrogènes et des Infections Nosocomiales (CCI)	Sollicité	Mme Michèle MAMBERT (2ème suppléant, cf décret)	84		Renouvellement en 2018
Titulaire	Institut Régional du Travail Social	Sollicité / Membre CA	M. Amar SARI	13	2019	Membre permanent
Suppléant	Institut Régional du Travail Social	Sollicité / Membre CA	M. Albert BETTINI	13		Membre permanent

Titulaire	Comité Régional de L'Habitat et de l'Hébergement	Sollicité/Collège 3	M. Gérard VAUDEY	06	2012 (renouvellement)	
Suppléant	Comité Régional de L'Habitat et de l'Hébergement	Sollicité/Collège 4	Mme Véronique BELLEC	83		6ans / renouvelé en 2018
A pourvoir	Charte Régionale de Parrainage vers l'emploi		Poste à pourvoir/ M BETTINI ?			
Titulaire	URAASS	De droit au comité régional du collège "Familles"	M. Gérard VAUDEY	06	2018	AG constitutive en décembre 2017 fusion/absorption CISS PACA vers URAASS
Suppléant	URAASS	De droit au comité régional du collège "Familles"	M. François DEBATS	83		
Titulaire	Comité Régional Education Pour la Santé (CRES)	Sollicité/Membre CA	M. Pierre BERNABO	13	2019	Membre de Droit, durée de mandat illimité
Titulaire	CARSAT	CARSAT/Désigné	M. Pascal LISSY	05	2018	6 ans
Suppléante	CARSAT	CARSAT/Désigné	Mme Michèle OLIVIERI	06		6 ans
Titulaire	Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire	Membre	M. Christophe MAGNAN	13	2019	Membre de Droit, durée de mandat illimité
Suppléant	Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire	Membre CA	M. Alain FERETTI	04	-	Membre de Droit, durée de mandat illimité
Titulaire	NEXEM		Mme Mylène ARMANDO	05	2016	
Titulaire	Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)	Sollicité	M. Gérard TRUCY	13	2017	
Titulaire	Conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (CAAEECP).	Sollicité par le Rectorat Aix Marseille	M. Alain RODIER	05	2018	Instance annuelle pour étude des demandes adressées au Rectorat pour habilitation des associations

ANNEXE II

Calendrier FORMATIONS URAF 2020/2021

DATE	INTITULE	Dur é	Public	LIEU	INTERVENANT
1er semestre 2020	Journ é r éseau CAF 2020	1 jour	Repr ésentants des UDAF en CAF	A d éfinir	A d éfinir
Vendredi 09 et samedi 10 octobre 2020	Prendre la parole et participer aux r éunions	2 jours	Administrateurs + repr ésentants + b énévoles associatifs	Campanile Pont de l'arc - Aix en Provence	UNAFOR/M. DURIEZ
Samedi 23 mai 2020	Web et r éseaux sociaux	1 jour	Administrateurs + repr ésentants + b énévoles associatifs (12 part maxi)	Formaltic Formation 1, All ée des banquiers 13290 Aix-en-Provence T é: 04 42 50 60 28 - Contact : Ameline DUNAND - Mail : a.dunand@formaltic.com (confirm é)	UNAFOR/M. DURIEZ
1er trimestre 2021	Lire vite et bien	2 jours	Administrateurs + repr ésentants + b énévoles associatifs	A d éfinir	UNAFOR/M. DURIEZ



**143, Avenue des Chutes Lavie
13013 MARSEILLE
T téléphone : 04 91 06 49 72
Mail : urafpaca@orange.fr
Site Internet : <https://uraf-paca.fr/>**